

DÉCLARATION

Déclaration du commissaire à la santé et au bien-être concernant la cessation des activités de son organisme

Québec, le 21 mars 2016 | Commissaire à la santé et au bien-être

Le commissaire à la santé et au bien-être, M. Robert Salois, fait aujourd'hui la déclaration suivante au sujet de la cessation des activités de l'institution du Commissaire :

« Jeudi dernier, le budget 2016-2017 du gouvernement du Québec annonçait la cessation des activités du Commissaire à la santé et au bien-être dans la section des "Renseignements additionnels 2016-2017" du budget. Il y est prévu que nos activités soient confiées au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ainsi qu'à l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). Conséquemment, l'existence d'une institution indépendante qui évalue la performance du système de santé et de services sociaux prendra fin. En effet, c'est l'indépendance de notre institution qui lui donne sa pertinence et sa force.

Comme nous l'avons démontré, au cours des dix dernières années, le Commissaire est un acteur indépendant des lobbys, du ministre et du ministère de la Santé et des Services sociaux, des différentes personnes qui œuvrent au sein du réseau et des intérêts qui y gravitent. Priver les décideurs politiques, les élus de l'Assemblée nationale, mais aussi les parties prenantes du système et l'ensemble des citoyens du Québec de l'institution du Commissaire serait se priver d'une source indépendante d'informations essentielles et aussi de pistes de solution. Le réseau de la santé et des services sociaux est en constante évolution et en transformation. Il importe d'en apprécier les résultats et d'en témoigner. Le priver d'un regard critique et neutre pour éclairer la prise de décisions serait aussi une erreur du point de vue d'une gouvernance qui se veut moderne et transparente.

D'ailleurs, au moment de la création de l'institution du Commissaire, en 2005, [le ministre de la Santé et des Services sociaux disait](#) : "[...] il s'agit d'ajouter au caractère d'imputabilité du système de santé et de services sociaux du Québec et de donner à la population l'occasion de disposer annuellement d'un rapport sur l'état actuel de ce réseau, notamment en ce qui a trait à la qualité et l'accessibilité des services, étant donné la complexité des enjeux en cause et les voix discordantes qui s'élèvent à chaque fois que les débats sont entrepris par rapport à ces questions. Donc, la population, avec la mise en place de cette institution du Commissaire à la santé et bien-être, disposera d'un rapport originant d'une institution crédible qui lui donnera l'état de la situation pour le système de santé et de services sociaux. Par ailleurs, il est très important pour le Québec, pour l'État du Québec, de disposer d'un tel mécanisme de reddition de comptes et d'imputabilité [...]"

Avec une toute petite équipe et un budget d'environ 2,5 M\$ par année, nous sommes rapidement devenus une organisation très performante : nous avons plus d'une trentaine de publications à notre actif, qui dressent les constats de notre système en vue de l'améliorer. Tous ces travaux que nous rendons publics répondent au besoin d'avoir accès à une information crédible, rigoureuse et indépendante, comme en fait foi l'augmentation constante du nombre de visiteurs sur notre site Internet : plus de 47 780 l'année dernière. Pour évaluer la performance d'un secteur qui accapare la plus grande part des dépenses du gouvernement du Québec et pour informer les citoyens des résultats atteints, il s'agit là d'un bien modeste investissement.

Si nous avons réussi à faire tant avec si peu, c'est grâce notamment à l'engagement des membres de notre Forum de consultation, des citoyens issus de chacune des régions du Québec qui s'investissent bénévolement pour soutenir nos travaux par la richesse de leur réflexion. C'est aussi à cause de nos nombreux et précieux partenaires, venant de différents horizons, qui croient qu'en collaborant, on peut faire une différence. Enfin, c'est aussi grâce aux milliers d'intervenants passionnés du réseau qui nous partagent leurs connaissances et leur expérience relativement à l'offre de soins et services.

Je crois profondément à la mission de mon organisation et au fait que l'accès aux données, le suivi des programmes et la transparence dans l'appréciation peuvent faire une énorme différence pour agir efficacement relativement aux lacunes notables de notre système de santé et de services sociaux.

Si c'est réellement l'amélioration de l'efficacité et de la complémentarité des organismes gouvernementaux qui est visée par cette mesure comprise dans les documents budgétaires, car il n'y a pas de réelles économies à abolir le Commissaire, puisque mon personnel appartient à la fonction publique et dispose, à ce titre, de la sécurité d'emploi, j'offre au ministre et au gouvernement toute mon énergie et ma rigueur pour contribuer à l'identification de solutions d'ici mon départ à la retraite, tel que je l'avais prévu sous peu à la fin de mon deuxième mandat. Après tout, c'est bien là ce que nous faisons, identifier des voies de solution, depuis nos dix années d'existence, et nous le faisons bien. »

En 2016-2017, le Commissaire prévoit publier plusieurs travaux très pertinents :

- Une étude fouillée sur la **performance des urgences du Québec** présentant des recommandations très concrètes et applicables;
- Une analyse inédite du **Régime des plaintes**;
- Un rapport sur l'**hébergement de nos personnes âgées**.

De plus, nous poursuivons une vaste consultation sur les valeurs et préoccupations des Québécoises et Québécois au regard du panier de services assurés. Nous avons notamment reçu près de 2000 témoignages de la population à cet effet. En outre, nous avons amorcé également des travaux, controversés, mais fort nécessaires sur la **révision du mode de rémunération des médecins**, de même que sur la **couverture publique des services sociaux**, souvent vus comme les parents pauvres de notre système.

Il serait vraiment dommage que de tels travaux ne soient jamais portés à l'attention de toutes et tous.

- 30-

Pour information :

Linda Lévesque, 514 242-8909 (cellulaire)

llevsque@lcom.qc.ca